

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire, and other departments.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues : A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

BULLETIN DU JOUR

MM. Barthou et Jaures se sont battus au pistolet. Deux balles ont été échangées sans résultat.

L'ambassade russe a été reçue à l'Elysée, en audience solennelle, par le président de la République.

Les discours prononcés à cette occasion sont de nature à resserrer encore les liens qui unissent la France à la Russie.

L'ambassade d'Allemagne fait démentir qu'aucune pièce émanant de Dreyfus lui ait été soustraite et qu'elle soit intervenue pour réclamer le huis-clos.

Une dépêche de Londres signale la rupture, entre Zanzibar et Aden, du câble sous-marin qui apporte les nouvelles de Madagascar.

Lire à la 3e page nos dépêches de la dernière heure.

Nous commencerons dimanche prochain en feuilleton

PARADIS PERDU

Jules Mary

plus intéressant peut-être de tous les romans de cet auteur justement apprécié.

Deux duels, deux assassinats, plusieurs suicides, une substitution d'enfant, un enlèvement, la condamnation d'un innocent, en un mot, toute une série d'aventures tragiques...

SUPERBE PRIME GRATUITE

Un grand Calendrier

DE LUXE Reproduction en couleurs de tableaux de maîtres

HUIT SUJETS DIFFÉRENTS AU CHOIX Ces sujets sont les suivants :

- La belle fermière. Trompette sonnante la charge. A la fontaine. D'Artagnan. Le héros d'armes. Scène champêtre. Roses moussues. Le barbier de village.

sera donné gratuitement à tout acheteur des quatre premiers numéros contenant notre nouveau feuilleton Paradis perdu

Pour prendre livraison de cette prime, il suffit de présenter au bureau du journal, 7, place des Terreaux (de 10 h. du matin à 5 h. du soir), la partie supérieure du journal portant les trois dates indiquées.

Quant à nos lecteurs du dehors, ils pourront, à leur choix, recevoir la prime franco par la poste, contre envoi des en-tête en question ou, ce qui est préférable pour éviter toute détérioration possible, nous la faire réserver, par lettre, dans nos bureaux, où ils pourront la retirer pendant deux mois.

Ces gravures coloriées, qui mesurent en moyenne 40 centimètres sur 30, sont sur papier fort avec bordure et couleurs. Il suffit de les coller sur un carton qu'on découpe ensuite, en suivant la bordure, pour avoir un de ces beaux calendriers de luxe qu'on vend couramment 3 francs dans le commerce.

Grande prime gratuite

SPÉCIALE A TOUS NOS ABONNÉS NOUVEAUX ET ANCIENS

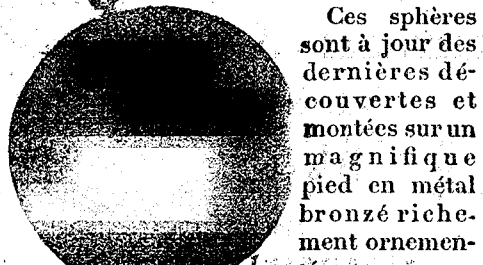
Magnifique calendrier éphémère, tout monté sur carton et encadré de 45 centimètres sur 32

Représentant en couleurs une charmante scène villageoise

Valeur : 5 francs

Comme pour la prime ci-dessus, nous nous mettons à la disposition de nos abonnés pour leur envoyer cette prime franco de port ou pour la leur réserver dans nos bureaux, où ils pourront la retirer, en justifiant de leur qualité d'abonné.

A NOS LECTEURS



Elles seront fournies l'une ou l'autre franco de port et d'emballage dans toute la France, au prix de 10 fr.

Lettre Parisienne

LES ÉTRANGES ET LES AFFAIRES

La trêve des confiseurs est commencée ; hélas ! avec elle commence aussi la guerre contre toutes les personnes qui ne sont pas dans les secrets du sucre et du chocolat.

Etranges partout ! De toutes parts, on vous fait risette, et de toutes parts les réclames pleuvent et les étalages vous attirent. En général, le commerce se plaint que les affaires ne vont pas, et on n'espère pas beaucoup de la trêve actuelle. J'ai voulu m'enquérir près des grands commerçants du motif de cette mauvaise situation. On m'a répondu qu'il y en a plusieurs, que la question est très complexe.

D'abord, et avant tout, les ruptures commerciales ont arrêté les exportations. Les nations ne pouvant plus envoyer leurs marchandises en France, n'en achètent pas non plus et se fournissent autre part.

Prenons, par exemple, les grands chemisiers : ils avaient à l'étranger des clientèles riches assurées, parce qu'ils étaient les seuls à savoir donner à leurs fournitures le cachet d'élegance, de fini, qu'on cherche dans les classes aisées. Maintenant, des industries parallèles se sont fondées un peu partout ; on vient à Paris surprendre les dessins, les formes, les couleurs et on les contrefait ailleurs. Les grands quartiers de Paris sont bondés de magasins anglais ; et, sous l'étiquette anglaise, se cache souvent une origine allemande.

Ce que nous disons des chemisiers s'applique aux tailleurs, aux chapeliers, à toutes les genres d'industries. Non seulement on n'exporte plus, mais on est envahi par l'importation étrangère. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le quartier de l'Opéra pour s'en convaincre ; on croirait être à Regent-Street.

Une autre cause du malaise commercial, c'est le changement des habitudes. Autrefois, Paris était toute l'année le grand centre du monde riche. Maintenant, tout ce monde-là émigre sur le littoral. Depuis novembre jusqu'à mars, le grand Paris hiverné de Nice à Menton. C'est là que se concentre le high life du monde entier.

Cette mode a commencé pour des motifs politiques, pour boudier la République. Quand on eut goûté aux charmes de la côte d'azur, on n'a plus voulu la quitter. Non seulement la France riche, mais le monde riche s'installe dans ce paradis terrestre, pour lequel il abandonne sans regrets Paris et ses brouillards ; on comprend, sans peine, quel tour cela fait au commerce. Les grandes maisons ouvrent bien là-bas des succursales ; mais elles ne servent que pour quelques produits. La grande consommation est déplacée, l'argent des étrangers ne vient plus à Paris et il fait défaut, en ce moment surtout. Dans dix ans, Nice sera la capitale du monde.

Enfin, le troisième motif qu'on m'a donné du chômage commercial est la conversion de la rente. La grande masse de rentiers a été atteinte par cette conversion ; on dépense moins parce que les ventes sont moindres et le budget de l'Etat a sa répercussion sur les budgets des particuliers.

Voilà pourquoi les étranges ne se présentent pas bien et pourquoi la trêve des confiseurs ne trouve pas le public aussi bien disposé qu'il l'était autrefois à mettre la main à la poche. UN PARISIEN.

LE PORT DU TONKIN

En 1884, quand je débarquai pour la première fois en Indo-Chine, le choix d'un port définitif au Tonkin était à l'ordre du jour ; nous voici à la fin de 1894 et la question n'est pas encore résolue !

Il y a dix ans, le quartier européen d'Haiphong n'existait qu'à l'état de projet ; deux ou trois colons, parmi les plus audacieux, commençaient à édifier des maisons sur des mottes de terre jetées dans les mers, mais il fallait créer une ville de toutes pièces, et comme on manquait d'eau potable, les officiers du génie et les marins du corps expéditionnaire préconisaient une installation dans la baie d'Along.

J'ai défendu cette idée pendant plusieurs années, dans mes lettres bimensuelles au Temps dont j'étais resté le correspondant après avoir pris part, à ce titre, aux grandes colonnes militaires du début. Mais, en présence des hésitations du gouvernement, qu'éfrayaient les devis de ses ingénieurs, l'initiative des Haiphonnais s'est développée ; forts de l'appui de capitalistes métropolitains, parmi lesquels figuraient surtout des Lyonnais, ils ont fait sortir, comme par miracle, des mers et des rizières, la ville d'Haiphong, où l'on compte aujourd'hui des établissements considérables, des industries diverses qui témoignent, malgré les légendes accréditées de par le monde, du génie colonisateur de notre race.

Mais, si complètes que fussent les installations, il importait de lutter contre l'envasement de l'entrée de la rivière, où les navires de fort tonnage ne pouvaient s'engager. Se prévalant de leur droit d'occupation, les Haiphonnais réclamaient avec instance l'approfondissement des passes qui mènent à la mer. Or, en admettant que le problème fût soluble au point de vue technique, des travaux de cette nature comportent des dépenses énormes pour l'entretien des passes, souvent comblées à la suite des typhons. Il est impossible, en effet, de prévoir les frais qu'occasionnerait le dragage des deux barres, dont l'une d'amas de sable, est très dure, tandis que l'autre, plus molle, consiste en une agglomération de vase.

M. Le Myre de Vilers, soucieux de tenir la promesse faite aux électeurs qui l'avaient nommé délégué aux colonies, voulut tourner la difficulté.

A cet effet, il s'adressa à M Renaud, ingénieur hydrographe de la marine, bien connu de nos compatriotes de l'Indo-Chine. M. Renaud ayant toujours été partisan de la création d'un centre maritime dans la baie d'Along, son étude empruntait à cette circonstance une autorité toute spéciale ; elle aboutit à la conclusion suivante : en coupant les deux langues de terre qui séparent les trois bouches du fleuve, et moyennant une dépense de 3 1/2 millions de francs environ, nous aurions un port facilement défendable en cas de guerre, puisqu'il se trouve situé à l'intérieur des terres, et répondant aux besoins du commerce, car il se trouve au centre des intérêts commerciaux et des agglomérations populaires.

La question paraissait donc être tranchée, d'une façon définitive en faveur d'Haiphong, lorsque la Société des mines de Kébao ouvrit une campagne en faveur de l'aménagement de la rade de Tien-Yen, à proximité de son exploitation et de la frontière chinoise.

Dans une brochure publiée par les soins de l'Union coloniale française, le secrétaire général de cette société s'efforce de faire ressortir les avantages de cette rade au point de vue de la sécurité, de l'ampleur et de la facilité d'accès.

Cet éloquent plaidoyer pro domo présente un intérêt incontestable, et, pour désarmer les Haiphonnais, l'auteur leur donne à entendre que la Société propriétaire du domaine de Kébao serait disposée à toutes les combinaisons, à toutes les ententes.

Que les Haiphonnais viennent à nous, dit-il, si notre plan, qui déjà a séduit plusieurs d'entre eux, est finalement adopté comme le vrai plan d'avenir pour la colonie.

Ils ont créé à Haiphong des maisons importantes, des établissements qui représentent de gros capitaux. Qu'ils viennent fonder sur la rade de Tien-Yen, des succursales de ces établissements. Nous voulons créer une nouvelle ville de commerce, mais c'est avec eux d'abord que nous voulons la créer, ce sont eux les premiers que nous voulons appeler à participer à l'activité commerciale et aux opérations fructueuses dont la mise en action d'une pareille entreprise doit devenir la source.

Il en coûterait de grosses sommes pour ces installations nouvelles, et M. Vézin (il s'agit du président de la Chambre de commerce, auteur d'un autre projet) — a peur des « grands frais » que nécessiterait le transport des établissements existants ! Mais Haiphong subsisterait, Haiphong aurait toujours besoin de ses établissements commerciaux, et il faudrait bien se garder d'y toucher. L'argent que les Haiphonnais veulent consacrer à l'amélioration de leur ville, qu'ils emploient donc à une œuvre utile, saine et productive, plutôt que de le jeter, dépense stérile, à remblayer des mares ou à draguer des vases et des apports limoneux, perpétuels chevaux de retour.

Que sortira-t-il de tout cela ? En attendant que l'avenir nous l'apprenne, il me semble qu'on oublie, au milieu de ces diverses combinaisons, le projet élaboré pour Tourane, dont la situation sur le passage des navires sillonnant l'Océan Indien et les mers de Chine est unique.

Et il me sera permis de déplorer, en terminant, que malgré les assurances données par les nombreux résidents ou gouverneurs généraux ayant passé en Indo-Chine, la question du port de guerre et de commerce reste encore en suspens. Il eût été si facile de distraire les fonds nécessaires à sa création des centaines de millions qu'on a engloutis là-bas !

C. R. Wehrung.

Service téléphonique

L'AMBASSADE RUSSE A L'ÉLYSÉE

Paris, 25 décembre.

Le Président de la République a reçu cet après-midi, à deux heures, en audience solennelle, le général Tcherkoff, envoyé extraordinaire, chargé de notifier l'avènement au trône de l'empereur Nicolas II.

Dès une heure et quart, une foule nombreuse se pressait place Vendôme, en face de l'hôtel Briot, où venait d'arriver un escadron du 1er régiment de cuirassiers, chargé d'escorter les voitures de la présidence, dans lesquelles l'ambassade extraordinaire doit se rendre à l'Elysée. A deux heures moins dix, M. le comte de Bourquey, directeur du protocole, accompagné de M. Armand Mollard, arrive ; aussitôt se forme le cortège.

La première voiture, attelée de deux carrossiers superbes, aux harnais ornés de garnitures d'argent doré, et conduite par un cocher en grande livrée de gala, est réservée au général Tcherkoff et à M. de Bourquey ; dans la deuxième, voiture présidentielle, sont le comte Schouvaloff, lieutenant aux Chevaliers Gardes, le capitaine Paulin de Saint-Morel et M. Armand Mollard.

Le cortège se rend à l'Elysée en suivant la rue de Castiglione, la rue de Rivoli, l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue Marigny, le faubourg Saint-Honoré, qui a été spécialement sablé pour la circonstance.

Un foule considérable se tient sous les arcades de la rue de Castiglione et borde les trottoirs des rues suivies par le cortège, maintenant par un service d'ordre.

À l'entrée du passage de l'ambassade, la foule s'est découverte respectueusement et les cris de « Vive la Russie ! » se sont fait entendre. Le général Tcherkoff saluait en portant la main à sa coiffure.

Dans la cour d'honneur de l'Elysée, un bataillon du 14e de ligne, avec drapeau et musique, sous les ordres de son colonel, était formé sur deux lignes se faisant face.

L'entrée du cortège dans l'Elysée, les troupes présentent les armes, les tambours battent aux champs, et, au moment où le général Tcherkoff descend de voiture, la musique joue l'hymne russe.

Le commandant Moreau, officier de service, et le capitaine Boucher, commandant militaire du Palais, reçoivent l'ambassadeur et l'accompagnent en haut du perron d'honneur, où le comte de Paul Lafargue, secrétaire général de la présidence.

De là, l'ambassadeur est conduit dans le grand salon doré, où se trouve le président de la République, ayant à ses côtés MM. Dupuy, président du conseil, le général Berruyer, chef de la maison militaire, le commandant du Taiguu, M. le contrôleur général Romanet, le secrétaire d'ambassade Brice, le colonel Chanoïn, les commandants Moreau, Bourgeois, de la Garanne, le capitaine de frégate Genesme et M. de Bourquey.

M. de Bourquey présente alors le général Tcherkoff dans ces termes :

Monsieur le Président de la République, J'ai l'honneur de vous présenter M. le général Tcherkoff, envoyé extraordinaire de Sa Majesté l'empereur Nicolas II de Russie.

L'ambassadeur, après avoir profondément salué le président de la République, lui a remis la lettre autographe de l'empereur Nicolas II.

Le général Tcherkoff a prononcé le discours suivant :

Monsieur le président, Mon auguste maître, Sa Majesté l'empereur Nicolas II de Russie, a daigné me charger de vous apporter cette lettre. L'empereur m'a donné l'ordre, en même temps, de vous réitérer combien il est sensible à l'expression unanime de sympathie que la Nation française a témoignée à la mémoire de son auguste père, combien il est ému des touchantes condoléances qui sont venues de France soulager sa poignante affliction. Mon souverain m'a aussi recommandé de vous transmettre, Monsieur le président, ses remerciements les plus chaleureux pour le vif intérêt que vous avez personnellement pris au malheur qui a frappé l'empereur et la Russie entière.

Le président de la République a répondu :

Monsieur l'ambassadeur, Je suis heureux de recevoir de vos mains la lettre que votre auguste souverain vous a donné mission de me remettre.

Je prie Votre Excellence de remercier Sa Majesté l'empereur de vous avoir désigné pour être auprès du gouvernement de la République, l'interprète des pensées que vous venez d'exprimer.

Si les pouvoirs publics et la Nation entière se sont associés au deuil de la famille impériale et de la Russie, c'est avec une fidélité non moins sincère que partent de France les vœux ardents pour Sa Majesté l'empereur Nicolas II. Vous voudrez bien en donner l'assurance à votre auguste souverain.

Après ces allocutions, le Président de la République a présenté à l'ambassadeur tous les officiers de sa maison civile. Le général Tcherkoff lui a présenté le comte Schouvaloff.

Le Président de la République, M. Charles Dupuy et le général Tcherkoff se sont rendus ensuite dans le salon de l'hémicycle où ils ont eu un entretien empreint de la plus grande cordialité, qui n'a pas duré moins de vingt minutes.

L'entretien terminé, le général Tcherkoff et le comte Schouvaloff, accompagnés du comte de Bourquey, de M. Armand Mollard, du capitaine Paulin de Saint-Morel, du commandant Moreau et du capitaine Boncher, ont regagné leurs voitures, pendant que les troupes présentaient les armes et que la musique du 7e d'infanterie faisait entendre l'hymne russe, précédé de la sonnerie : Aux champs.

Au moment où le cortège, encadré par l'escadron de cuirassiers, est sorti de l'Elysée ; la foule compacte qui se trouvait dans les rues du faubourg Saint-Honoré, avenue Marigny, des Champs-Élysées, rue de Rivoli, rue de Castiglione, lui a fait une ovation enthousiaste aux cris mille fois répétés de : « Vive la Russie ! Vive la République ! »

LE DUEL BARTHOU-JAURES

Paris, 25 décembre.

On nous communique les procès-verbaux suivants :

« A la suite d'un incident qui s'est produit dans la séance du 24 décembre 1894 entre M. Jaures, député du Tarn, et M. Barthou, député des Basses-Pyrénées, ministre des travaux publics, M. Jaures, se trouvant offensé par les paroles à lui adressées par M. Barthou, a chargé MM. Viviani et Rouanet, de lui demander une réparation par les armes. M. Barthou a chargé M. Lavertujon, député de la Haute-Vienne, et M. Lafont, député des Basses-Pyrénées, de le représenter. »

D'un commun accord, les quatre témoins ont jugé qu'une rencontre était inévitable ; l'arme choisie était le pistolet de tir, à 25 pas et au commandement, deux balles devant être échangées.

(Suivent les signatures.)

RUPTURE DU CABLE DE MADAGASCAR

On télégraphie de Londres au Petit Marseillais :

« Le câble sous-marin reliant Zanzibar à Aden et par lequel parvenaient les nouvelles de Madagascar s'est rompu. Un navire a été envoyé pour le réparer ; on craint que l'interruption durera une semaine. »

On se rappelle, et il y a là une curieuse coïncidence, que le câble télégraphique qui reliait Porto-Novo à Saint-Louis-du-Sud s'est rompu, au commencement de l'expédition française au Dahomey.

Il y a, sous les termes de cette dépêche, une insinuation manifeste et toute naturelle contre les compagnies anglaises.

Mais ce qu'il faut savoir, c'est que l'Afrique tout entière est entourée par un véritable réseau de câbles. Celui qui part d'Aden touche à Zanzibar — où un embranchement se dirige sur les Seychelles et Maurice — puis à Mozambique, à Durban (Natal) et au Cap. De là, une autre ligne remonte sur l'Europe par Sainte-Hélène et l'Atlantique.

Il est résulte que le câble a beau être interrompu d'un côté, les dépêches peuvent toujours passer de l'autre, et que si l'on prétend de cette interruption qu'on ne pas les transmettre, ce n'est pas qu'on ne le puisse pas, mais qu'on ne le veut pas.

Ajoutons que la partie de l'Océan Indien où la rupture est censée s'être produite est actuellement dans la période des calmes et qu'il paraît bien étonnant que ce soit juste à ce moment que cet accident se soit produit.

L'APPEL DU CAPITAINE ROMANI

On télégraphie de Vintimille au Journal :

« Vous savez que les débats du procès Romani auront lieu devant la cour d'appel de Gênes, le 28 courant. Il ne m'appartient pas de vous dire comment je sais le langage tenu par le capitaine à son arrivée à Gênes. L'assurance, qu'il ne cesse de montrer et les protestations nouvelles qu'il a fait valoir contre le rôle indigne d'un officier français que lui prête le gouvernement italien. »

Le capitaine Romani entend n'user que des bons offices d'un avocat. M. Canouss, encore, bien que, suivant la loi, Favocci Silvio Talloni ait été adjoint à ce dernier pour le défendre.

De même, M. Corradi, de San-Remo, ne lui prêtera pas l'appui de son éloquent parole, le capitaine ayant formellement déclaré qu'il n'avait pas l'intention de s'engager à son sujet une discussion pompeuse et de longue haleine.

Le Banquet Puvis de Chavannes

Paris, 26 décembre.

On sait que les amis et les admirateurs de Puvis de Chavannes se sont constitués en un comité nombreux pour organiser un banquet en l'honneur de l'illustre artiste, qui vient de terminer cette année avec Victor Hugo offrant sa lyre à la Ville de Paris, placé dans l'escalier de la préfecture de la Seine, la série de ses œuvres, magistrales.

Ce banquet, qui aura lieu le 16 janvier prochain à l'Hôtel Continental, sous la présidence du statuaire Rodin, a réuni immédiatement des adhésions nombreuses. Nous ne pouvons les énumérer toutes ; mais il ne sera pas sans intérêt de signaler les principales.

Ce sont, d'abord, les trois ministres de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois, Poincaré, Leygues, qui tiennent à s'associer à cette grande manifestation. Il faut signaler également les adhésions de MM. Poubelle, préfet de la Seine, Champoduy, président du conseil municipal, et Roujoux, directeur des Beaux-Arts, Alexandre Dumas fils, François Coppée, Jules Simon, Paul Bourget, Mézières, Brunetière, qui ont également tenu à faire partie du comité de Puvis de Chavannes.

M. Jules Simon annonce, dans une lettre qu'il a adressée au comité, qu'il espère être rétabli pour le jour du banquet. Alphonse Daudet est souffrant, lui aussi. Il déclare que, bien que sa déplorable santé lui rende son déplacement difficile, il aime et admire trop Puvis de Chavannes pour ne pas accepter avec empressement de faire partie du comité de la fête organisée en son honneur.

Je rentre à Paris, écrit de son côté Emile Zola. Ce sera un grand honneur et un grand plaisir pour moi que de faire partie d'un comité chargé d'honorer notre grand peintre Puvis de Chavannes.

M. Anatole France accepte avec empressement de faire partie du comité. C'est une occasion, bien précieuse pour moi, dit-il, de témoigner ma fervente admiration au maître digne de toute louange.

M. Royer vient de quitter Paris et ne peut malheureusement assister à cette fête. En revanche, MM. Massenet et Alfred Bruneau, qui représenteront les musiciens, y assisteront, ainsi que M. Monat et Fumigé, qui représenteront les architectes parisiens.

AUTOUR DU PROCÈS DREYFUS

Paris, 26 décembre.

La délibération du Conseil de Guerre. D'après des renseignements recueillis par le Journal, le vote sur la culpabilité de Dreyfus n'a pas duré une minute. Les sept « oui » se sont succédés, immédiatement, nets, formels.

La délibération a été longue sur l'application de la peine. Quelques membres du conseil de guerre voulaient absolument prononcer la peine de mort contre le criminel.

Cet avis allait l'emporter, quand le commissaire du gouvernement, consulté, déclara que le conseil de révision casserait cette condamnation comme illégale et renverrait l'affaire devant un autre conseil de guerre, qui serait obligé de se conformer à la loi.

C'est ainsi que Dreyfus a la vie sauve.

Mystérieuse étrangère

Le Soleil signale le fait suivant, qui se rapporte directement à l'affaire Dreyfus :

« Une dame, de nationalité étrangère, portant un titre de noblesse, que l'on a des raisons de croire faux, et domiciliée rue des Belles-Feuilles, à Paris, a disparu sans motif, dans la condamnation de Dreyfus à cet égard. »

Cette « mystérieuse étrangère » n'est autre que la police et son salon était fréquenté par des officiers du ministère de la guerre qui avaient mission de ne pas perdre de vue les personnes qui y fréquentaient, notamment l'escapade Dreyfus.

Avec une habileté digne d'un prestigitiateur, la dame en question a filé entre les doigts de nos espions à la garde de sa villa. Il va falloir des millions à la Sûreté générale.

A l'ambassade d'Allemagne

Un personnage autorisé de l'ambassade d'Allemagne a fait la communication suivante à un rédacteur du Figaro :

« Malgré les démentis réitérés, certains journaux continuent à mettre en cause l'ambassade d'Allemagne à propos de l'affaire et du procès du capitaine Dreyfus. »

On prétend que c'est le comte de Munster qui aurait demandé à l'ambassadeur de l'Allemagne de se baser sur une pièce volée à l'ambassade d'Allemagne.

Nous déclarons de nouveau, et de la façon la plus formelle, que toutes ces allégations ne sont que de pures inventions.

L'ambassade d'Allemagne n'a jamais eu le moindre rapport, soit direct, soit indirect, avec le capitaine Dreyfus. Aucune pièce émanant de lui n'a été volée à l'ambassade et aucune dépêche n'a été faite pour le huis clos du procès.

L'impression à Mulhouse

La constatation solennelle et indiscutable de la culpabilité du capitaine Dreyfus a produit à Mulhouse, où il est né et où réside toujours sa famille, une émotion que l'on comprend aisément.

Notre confrère, l'Express, s'en est fait l'écho dans les termes suivants : « Il y a quelques jours à peine, nos expatriés virent l'innocence de l'accusé ; tel n'a pas été le cas et la dépêche de samedi soir nous a cruellement désabusés. Elle a jeté la consternation dans notre ville où la famille si éprouvée du malheureux compte de nombreux amis, où l'on se faisait à peine à l'idée qu'un de nos anciens concitoyens avait forfait à l'honneur. Mais l'unanimité avec laquelle la séance a été rendue, ne nous laisse, hélas ! aucun doute sur l'authenticité du crime reproché à Dreyfus. » Notre confrère ajoute tristement : « Dans la situation exceptionnelle où nous nous



seul municipal tout entier y assistait, ainsi que le grand nombre des membres de la Société...

Elle lève son regard, et voyant le sien arrêté sur elle, elle rougit un peu. Et je songe : Voilà donc un pauvre être qui est aussi malheureux que possible...

— Madame A...? lui dit-il. Oui! répond-elle. Il ne dit plus rien, lui désigne d'un geste une voiture rustique où elle monte...

Après environ deux heures de marche pénible, l'homme arrête son cheval, descend, aide la jeune femme à descendre, et lui désignant une lumière au bout d'une courte allée : « C'est là ! » dit-il. — « Bonsoir ! »

Il fouette son cheval, et la petite blonde demeure seule, effrayée, au milieu du chemin blanc de neige. Comme il fait froid ! et comme elle a peur !

L'Expedition de Madagascar. Le Times dit avoir reçu son correspondant de Madagascar...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

ARDÈCHE. — Acte de probité. — Le nommé Germain Chambon, natif de Montpezat-sous-Beauzon, domestique à Asperjoux...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, élan, acrobatie...

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 26 Décembre 1894 N° II

MÉPRISE DU CŒUR

PAR

E. ARNOUS-RIVIÈRE

Le lendemain c'est-à-dire la veille du départ, la jeune comtesse fut souffrante et renoua ainsi que son mari à faire partie de l'expédition. Les quatre autres pensionnaires résolurent néanmoins de donner suite à leur projet. Mme Lebrun surtout se faisait une fête de ce pique-nique qui devait durer deux jours. André loua une calèche et deux excellents chevaux. Mme Moller fit préparer des provisions, parce que l'on devait déjeuner dans la montagne.

plus partir et il voyait avec plaisir s'échapper l'occasion d'être deux grands jours avec celle qu'il aimait. Aussi lorsque les deux femmes sortirent du petit appartement de la terrasse et parurent à la porte donnant sur la rue, il leur annonça en tremblant la défection de l'Anglais. Tout d'abord la jeune fille déclara qu'il fallait renoncer à la partie ou du moins la remettre à un moment où on serait plus en nombre. Mais Nina jeta les hauts cris. — Elle ne voyait pas, disait-elle, pourquoi on ne profiterait pas de la voiture qui était là les attendant. Ce n'était pas de leur faute si les autres pensionnaires avaient fait faux-bond. On avait fait des frais qui allaient être inutiles : il ne ferait pas toujours aussi beau temps. Il était ridicule de refuser parce que l'on n'était que trois au lieu de quatre. D'ailleurs elle ne voyait rien de compromettant dans cette excursion puisqu'elles étaient accompagnées par un aussi galant homme qu'André.

La matinée était superbe. L'air était d'une grande pureté et d'une transparence extrême. Les regards des voyageurs plongeaient tantôt dans le fond des sombres vallées qui descendaient brusquement vers la mer, et tantôt embrassaient l'immense horizon des flots bleus, jamais d'un par le soleil levant, et au delà desquels ils apercevaient les noirs sommets de la Corse.

La route serpentait d'abord à travers des villages dont l'architecture variait à l'infini, selon le caractère de ceux qui les avaient bâtis; puis elle longeait les champs d'oliviers centenaires qui se penchaient au bord des abîmes. Enfin, montant toujours, elle atteignait ces hauteurs solitaires que l'homme peut franchir mais qu'il ne peut habiter. Là, elle ondulait vaguement, comme si elle hésitait à descendre en traversant des masses granitiques dont les arêtes affectaient des formes monstrueuses et des proportions gigantesques. André qui avait parcouru plusieurs fois cette route célèbre, en détaillant les beautés à ses compagnes. Elise avait pris son parti de bonne grâce et contemplait en artiste le panorama splendide dont le tableau changeant se déroulait sous ses yeux à mesure que la voiture avançait.

La route serpentait d'abord à travers des villages dont l'architecture variait à l'infini, selon le caractère de ceux qui les avaient bâtis; puis elle longeait les champs d'oliviers centenaires qui se penchaient au bord des abîmes. Enfin, montant toujours, elle atteignait ces hauteurs solitaires que l'homme peut franchir mais qu'il ne peut habiter. Là, elle ondulait vaguement, comme si elle hésitait à descendre en traversant des masses granitiques dont les arêtes affectaient des formes monstrueuses et des proportions gigantesques. André qui avait parcouru plusieurs fois cette route célèbre, en détaillant les beautés à ses compagnes. Elise avait pris son parti de bonne grâce et contemplait en artiste le panorama splendide dont le tableau changeant se déroulait sous ses yeux à mesure que la voiture avançait.

— C'est plus qu'une perte sérieuse, cher Monsieur André; c'est une grosse faute que j'ai commise. — Oh! il me semble que vous exagérez un peu. Je ne vois là qu'un fâcheux accident, un malheur même, mais c'est tout. Madame Lebrun hésita un peu. A la fin elle se décida à avouer à l'officier ce qu'elle appelait justement une faute. — Cet argent ne m'appartenait pas, dit-elle, en fondant en larmes. André la regarda stupéfait. — A qui donc était-il? — A Elise. C'était l'argent que son père nous avait laissé pour vivre lors de son départ de Nice. — Voilà qui devient plus grave, pensa André, tout haut. — Maintenant je conçois mieux votre chagrin, ma pauvre amie. — Il ne savait que lui dire pour la consoler, car il sentait que dans le cas présent, les banalités ordinaires étaient hors de saison. Elle lui confia qu'elle n'oserait jamais avouer à Elise son inconséquence. Celle-ci l'avait bien vu perdre une somme assez ronde, mais elle était loin de se douter du chiffre véritable. Du reste, elle était décidée à supporter seule le poids de sa sottise. Elle avait de l'argent placé dans son pays, et elle allait écrire à son notaire pour le réali-ser et lui donner ordre de le lui envoyer. Seulement, elle ne savait comment faire d'ici là.

— D'abord, ils ne voulaient pas jouer. Ce fut Nina la première qui se décida la première à risquer quelques pièces. Elise, éclatant de ses instances, s'assit auprès d'elle et hasarda aussi l'argent qu'elle avait apporté. André ne joua pas; mais, debout derrière Nina, il suivait d'un œil indifférent les péripéties du petit drame dont il connaissait le dénouement, presque toujours le même. Puis une autre distraction l'attira plus loin, et il cessa de faire attention au jeu des deux femmes. Au bout d'une heure, celles-ci vinrent le retrouver. — Eh bien? leur dit-il en les interrogeant du regard. — J'ai tout perdu, répondit Elise en souriant, et comme si elle eût été heureuse d'être débarrassée d'un ennui. Il est vrai, ajouta-t-elle, que je n'avais qu'une petite somme sur moi. — Et vous, ma chère Nina? — Moi aussi, j'ai tout perdu, répondit à son tour la pauvre femme d'une voix altérée. Elle était pâle et semblait en proie à une violente émotion. Ils se dirigèrent vers l'hôtel, et Elise se dirigea vers l'appartement qu'ils avaient retenu. Alors, madame Lebrun prétexta le besoin de prendre un peu l'air et entraîna l'officier dans les allées du petit parc qui entourait l'établissement. La elle éclata en sanglots. — Qu'avez-vous donc ma bonne Nina lui demanda le jeune homme d'un ton sympathique. — Ah! Monsieur André! je suis bien malheureuse! — Confiez moi vos peines comme à un véritable ami. — Si vous saviez ce qui m'arrive... — Je crois deviner que vous avez perdu une assez forte somme. Voyons combien avez-vous laissé à la Banque? — Près de trois mille francs. — Diable! c'est une perte sérieuse.

(A suivre).

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adresser bureau du journal, n° 1012.

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres B. COLIN 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON

LOTS DE TERRAINS

clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE PETITES PROPRIÉTÉS De 4,600 à 8,000 r. avec jardins S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat.

GRANDE FABRIQUE FRANÇAISE

DE BOUCHONS MÉCANIQUES A RESSORTS D'ACIER A MM. les Brasseurs, Entrepôts de Bières et Fabricants de limonades et boissons gazeuses PLUS DE BOUTEILLES A BAGUES PERCÉES Toutes les bagues de bouteilles utilisables par le nouveau collier fil de fer à ailettes Essayez tous le nouveau collier fil de fer à ailettes, inusable, pratique et facile à placer autour de n'importe quelle bague ordinaire. BOUTEILLES POUR BRASSEURS Toutes bouchées Le cent : vingt francs, formateur garanti hermétique Ecrire ou s'adresser à la Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques A RESSORTS D'ACIER A CHAUMONT (Haute-Marne) Etrennes Utiles AUX DEUX PALETTES Boîtes de couleurs riches et ordinaires pour peinture à l'huile, aquarelle, céramique, photo-miniature, etc. Chevalets et tous accessoires pour la peinture artistique. MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ ET A PRIX FIXE GUYOT, 4, rue Sai t-Dominique, Lyon

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET GAMAYS

Sur Riparia, Solonis, Jacques BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

MALADIES SECRÈTES

Vices du sang, Maladies de la peau, de la vessie, Ecoulements anciens et récents (hommes et dames) guéris rapidement par Les remèdes du Dr COURNIER 25 ans de succès Dépôt à Lyon : Pharmacie, rue Childébert, 47

SIX Grands Médailles d'Or, etc. Récompense nationale de 16,600 fr.

QUINA-TAROCHET FERRUGINEUX Prendre au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les Croissances difficiles, combat le Lymphatisme, le Manque de Forces et d'Appétit, etc. C'est la plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer. Paris, 22, r. Drouot et Pa-

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Table with columns: JOURS, DATES ET HEURES, DESTINATIONS, PAQUEBOTS. Includes routes to ALGER, TUNIS, PHILIPPEVILLE, etc.

LE MONDE LYONNAIS

Journal hebdomadaire, artistique, sportif et mondain illustré

ANNONCES DÉMOCRATIQUES

Avis divers à 0.15 la ligne Avis divers à 0.5 la ligne Concernant demandes, offres, échanges de propriétés, — Industries. — Fonds de commerce à remettre ou que l'on désire acheter, — Propositions d'association S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol

TISANE VÉGÉTALE

CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES PRIX : 2 fr. 50 le flacon; 1 fr. 25 le demi-flacon Pharmacie J. ROUSSET LYON 19, Grande Rue de la Croix-Rousse

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR Des cheveux et de leur couleur ROYAL SAVIOUX Seul recolorant ne poissant pas CHEZ TOUTS LES COIFFEURS

DEMANDEZ GONTARD

DISTILLATEUR-LIQUORISTE Prunelle fine Champagne Caracao Haïti triple sec Liqueur Gontard (jaune et verte) Prémilong des Alpes Bouquet alpin Charentaise Génépi des Alpes Ces produits, d'une supériorité reconnue, défient toute rivalité

LE FAVORI DE LA MODE

Journal entièrement français PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS Chaque numéro contient : 12 pages de texte illustrées, grand format, une magnifique planche hors texte en couleurs gravées sur acier, une feuille de broderie et patrons tracés Le numéro complet : 25 cent. DEMANDEZ A VOIR Chez tous les Libraires et Marchands de journaux

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non 40, Chemin Saint-Maximilien LYON-MONPLAISIR Passage du tramway au Montchat à l'entrée du chemin.

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur Constructions mécaniques A. FARRA & Co 23, Chemin des Pins

C'est toujours au

CAPÉ PERRAUX F. COLLET, Successeur Place du Pont, 14 Que l'on boit du BON VIN NOUVEAU

Mlle L. GAUCHÉ

Sage-femme de 1re classe Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon Ex-interne de la Maternité Tient des pensionnaires 2, Rue de la Tour-du-Pin, 2 LYON-CROIX-ROUSSE

OCCASION RARE

Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

QUINA BRUNO

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 26 Décembre 1894

L'Ébeniste de la rue du Beuf

PAR PIERRE DELCOURT

— Ah! oui, mon enfant, s'écria Robert, en relevant la tête, le vous aime, je le jure! C'est jour de grand bonheur, Blanche... Et Robert montra Jeanne et Claudius, rouges et tout troublés, leur étreinte finie, de ne point être isolés en cet instant de ravissement. Jeanne tressaillit à ces mots. S'avançant vers les trois personnages, lentement, grave en sa suprême dignité, tenant par la main Claudius, elle s'arrêta enfin devant Cécile, et dit : — Oui, c'est jour de grand bonheur! Cécile, Claudius, André, nous voici unis à jamais! Veuves, Blanche, croyez en l'amour de Georges! — André! exclama Claudius. — Il vit, ô mon bien aimé! dans l'amour de son père, dont il connaît les souffrances... Comme moi, il le croyait mort! — Oui. — Je... peux le voir! — Si tu peux! — Ah! courons! Ne vaise-je pas mourir sous l'effet d'un si grand bonheur! — Non, Claudius, fit Robert. — Claudius, mon bien aimé, reprit Jeanne, en attirant Cécile sur sa poitrine, tu es une autre enfant, Cécile Bastard, la fiancée de notre André,

qui aimait ta mémoire et t'aimera, vivant d'avantage encore!... Trois jours après, Alice de Mazeray se promenait dans son boudoir, semblable à une honne à qui on aurait enlevé ses petits. La belle marquise, les traits contractés, les dents serrées par la rage, les mains crispées, semblait être arrivée au paroxysme de l'exaspération. Georges Ferrant avait pu s'échapper de l'hôtel! Le départ du jeune homme avait bouleversé Mme de Mazeray, renversant brusquement tout l'échafaudage de bonheur laborieusement élevé par elle; Alice souffrait cruellement. Mais cette hâte ne motivait pas la colère de la jeune femme. Sa fureur, en ce moment, avait pour cause une lettre que ses mains froissaient nerveusement. Cette lettre était ainsi conçue : Madame, « C'est M. de La Verrière qui a arraché Georges Ferrant de vos bras, par peur de vous voir donner à ce jeune homme votre amour pour lui, toute la fortune du marquis de Mazeray. M. de La Verrière a su si bien manœuvrer auprès de Georges qu'il vous a, pour jamais perdue dans l'esprit de ce dernier. Il vous sera facile de vous venger de M. de La Verrière; il est absolument fou d'amour d'une jeune fille nommée Blanche Martin, demeurant rue des Trois-Frères. » « UN AMI. » — Ah! le misérable! l'infâme! le bandit! je le tuerais!... m'enlever Georges!... Cette fortune!... Il ne l'aura jamais, jamais! Ah! ah! Georges! Et bien! oui! C'est à toi qu'elle reviendra!... Et, ce sera justice!

Alice fut interrompue par l'entrée de sa camériste, lui annonçant la présence, à l'hôtel, d'un personnage désireux d'entretenir la marquise d'une affaire intéressante, elle et M. Georges Ferrant. Si le nom de Georges n'avait pas été prononcé, Mme de Mazeray eût donné l'ordre de renvoyer cet étranger; elle s'empressa, au contraire, de quitter le boudoir, et se rendit au salon, fiévreuse, affolée, ingénument, persuadée qu'on venait lui donner le moyen de reprendre possession de Georges. Alice se trouva en présence d'un homme! absolument inconnu, qui s'inclina froidement, en disant : — Madame, on me nomme Jolimez, je suis homme d'affaires et mon métier est de tout savoir, je connais donc les raisons du trouble qui vous agite. — Alice, malgré son émotion, ne put s'empêcher de considérer, avec étonnement, ce personnage si au courant de sa vie intime. Jolimez continua, toujours froidement. Je viens vous indiquer le moyen de ramener, peut-être à vous, M. Georges Ferrant... Alice poussa un cri et tendit les mains vers Jolimez. Ainsi, son pressentiment pour fou qu'il paraissait être, allait se réaliser! — Et continua Jolimez, toujours imperturbable, de vous venger de ce misérable La Verrière, l'auteur de vos souffrances. — C'est donc vous qui m'avez écrit cette lettre! — Peut-être. — Me venger!... Reprendre Georges!... Et surtout le mettre à l'abri des mauvais desseins de La Verrière à son égard.

— Vous dites! — La Verrière est capable de tout! — Ah! je le sais trop bien, hélas! — S'il tuait M. Georges Ferrant!... — Il oserait!... Mais, il ne sait pas!... S'il touchait à un cheveu de mon Georges, je le déchirerais par lambeaux!... — Et Alice, reprise de fureur, étendit ses mains crispées, dans un geste de sauvage féroce. Jolimez, silencieux, eut un étrange sourire. — Non! n'est-ce pas? cela n'aura pas lieu! — Puisque je viens vous indiquer les moyens de sauvegarder les jours de M. Georges. — Que faut-il faire? — Demeurer calme, paraître accepter avec résignation la séparation cruelle dont vous souffrez tant, sembler ignorer les menaces de La Verrière. Le pourriez-vous, quelques jours? — S'il le faut, j'aurai le courage de réprimer ma douleur et ma colère. Mais, ce n'est pas tout? — Non. Dans huit jours, vous donnerez une soirée, à laquelle vous inviterez, en outre de M. de La Verrière, toutes les personnes dont voici la liste. Et Jolimez tendit à Alice une feuille de papier, portant en souscription, un nombre assez grand de noms et d'adresses. — Toutes les personnes, vous avez bien entendu? — Je le ferai, dit Mme de Mazeray, en prenant la liste. — A cette condition, comptez sur moi. Et, s'inclinant devant Alice, Jolimez prit congé de la marquise, étrangement impressionnée. L'homme d'affaires, au sortir de l'hôtel, monta dans un fiacre qui l'attendait et donna l'ordre au cocher de le conduire rue Saint-Lazare.

Jolimez se rendait chez La Verrière. Ce dernier avait reçu ce matin même une lettre qui l'intriguait fort, autant par son laconisme que par ses termes et, du moment où l'homme d'affaires se rendait chez lui, La Verrière relisait pour la dixième fois ces mots : Monsieur, « Blanche Martin ne sera à vous que si vous écoutez les conseils que j'aurai l'honneur de vous donner aujourd'hui même. » JOLIMEZ. — Ah! vous êtes M. Jolimez, fit La Verrière, avec un empressement curieux et presque ému, en allant au devant de cet inconnu, introduit par le domestique. — Moi-même, fit l'homme d'affaires, en s'inclinant, toujours froid. Vous avez reçu une lettre? — Oui, et je ne comprends pas... — Allez rue des Trois-Frères, et vous saurez. La Verrière pâlit. — Que voulez-vous dire, fit-il, tout tremblant, elle!... — Un coup de sonnette, assez violent, se fit entendre. — Je crois qu'un autre que moi vient, en ce moment, vous répondre. Si je ne me trompe, M. Gaminet accourt, en cet instant, vous informer d'une chose... — Partie, envolée!... La Verrière poussa un cri terrible et saisit le gamin au poignet, le secouant vivement. — Partie!... fit-il, d'une voix rauque. Blanche!... — Aie!... M'sieu Dinitri, vous me faites mal! Ce n'est pas ma faute! (A suivre)